



**Rapport de la Commission de pétition
au Conseil communal de Villeneuve
sur la pétition
« Contre le transit des bus et des poids lourds par la
Place des Portes et la Rue des Remparts »**

Président : Boris Nicolet

Rapporteur : Nicolas de Angelis

Membres : Battiste Briatico (excusé)
Pierre Guignard
Marcel Rechsteiner

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission du Conseil communal désignée pour traiter la pétition « Contre le transit des bus et des poids lourds par la Place des Portes et la Rue des Remparts » s'est réunie le mercredi 28 février 2018 pour traiter ladite pétition conformément à l'article 66 du règlement du Conseil communal.

Conclusion

Considérant que le Conseil communal, dans sa séance du jeudi 1^{er} février 2018, a accepté un référendum spontané au sujet du préavis 15/2017 de la Municipalité, la commission unanime considère que la pétition a été prise en considération au sens de l'article 66 du règlement du Conseil communal.

Décision

Dès lors, il n'est plus nécessaire à la commission de se prononcer sur la teneur de cette pétition. La commission prie donc le Conseil communal de prendre acte de sa conclusion.

Au nom de la commission de pétition

Villeneuve, le 28 février 2018

Le président

Boris Nicolet

Le rapporteur

Nicolas de Angelis